

Michel MEGANCK nous entretient sur la nouvelle loi de 2005, et notamment son article 10, qui réglemente la promotion du médicament.

Interview également de Bernard LALOYAU sur la Grande Journée que la commission de Namur organise le samedi 19 janvier 2008.

La Semaine à l'étranger de la SSMG (ici une vue de l'assemblée à un des exposés théoriques de la dernière semaine à Tekirova) est concernée par cette nouvelle réglementation sur la promotion du médicament.

Tout le programme des manifestations de la SSMG à la page AGENDA (page 458)

FAITES-VOUS MEMBRE

COTISATIONS 2008

- Diplômés 2006, 2007 & 2008: Gratuit
(Faire la demande au secrétariat)
- Diplômés 2004, 2005 et retraités 15 €
- Conjoint(e) d'un membre ayant payé sa cotisation 50 €
- Autres 130 €

À verser à la SSMG
rue de Suisse 8, B-1060 Bruxelles
Compte n° 001-3120481-67
Précisez le nom, l'adresse ainsi que l'année de sortie.

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT SSMG

**Du lundi au vendredi,
de 9 à 16 heures,
sans interruption**

**rue de Suisse 8
B-1060 Bruxelles
☎ : 02 533 09 80
Fax: 02 533 09 90**

Le secrétariat est assuré par
3 personnes, il s'agit de:
Thérèse DELOBEAU
Brigitte HERMAN
Joëlle WALMAGH

LA PAROLE À ...

Dr Michel MÉGANCK

PRÉSIDENT DE LA SSMG

*Les années se suivent et se ressemblent, dit-on habituellement. Cela est souvent vrai. Toutefois, pour la SSMG, 2008 aura quelque chose de particulier. On y célébrera son quarantième anniversaire. C'est en effet en 1968 (novembre 68 et non pas mai 68 comme on pourrait le supposer) qu'une poignée de généralistes ont décidé de prendre leur sort en main et d'organiser eux-mêmes une formation médicale continue adaptée à la spécificité de la médecine générale. Fini d'écouter des médecins qui venaient parler aux généralistes d'une profession qu'ils ne connaissaient pas puisqu'ils ne la pratiquaient pas, fini de subir les conférences inadap-
tées à la médecine de terrain.*



Pour les généralistes de l'époque, il ne fut pas facile de s'imposer. Ce n'est qu'à force de persévérance que la médecine générale est devenue une spécialité à part entière. Au fil du temps, la SSMG s'est diversifiée et rapidement, grâce à son influence, le généraliste s'est davantage impliqué dans les différents aspects de sa profession: médecine préventive, cercles de qualité, informatique, prise en charge des cancéreux, des toxicomanes, ... la liste serait longue.

C'est de tout cela dont nous parlerons ensemble lors d'une séance académique qui célébrera cet important anniversaire: une date est déjà à retenir, le samedi 24 mai 2008. Les détails pratiques suivront.

En attendant, permettez-moi de vous souhaiter une heureuse année 2008.

**Dr M. Méganck
Président**

L'ARTICLE 10: CONTRÔLES EN VUE ?

Depuis le 23 février 2005, une législation réglemente la promotion des médicaments. Elle concerne les médecins, les pharmaciens, les vétérinaires et l'industrie pharmaceutique. Cette loi, comme nous le rappelle le docteur MÉGANCK, est contraignante et pourrait entraîner des sanctions, si ses prescrits ne sont pas respectés. Rappelant que pour la SSMG, le respect de la déontologie a toujours été une priorité, son président tire la sonnette d'alarme : y aurait-il des distraits dans la salle ? Il revient sur l'article 10 et la structure Mdéon.

Docteur MÉGANCK, que dit, en substance, cet article 10 ?

Dr MÉGANCK : L'article 10 fait partie d'une loi modifiant la réglementation relative à la lutte contre les excès de la promotion des médicaments. Cette loi est d'application depuis le 23 février 2005. C'est une loi d'interdiction, qui touche les médecins, les pharmaciens, les vétérinaires et l'industrie pharmaceutique, bien sûr.

En ce qui concerne les médecins : il est interdit, dans le cadre de la fourniture, de la prescription, de la délivrance ou de l'administration de médicaments, de promettre, d'offrir ou d'octroyer, directement ou indirectement, des primes, des avantages pécuniaires ou des avantages en nature aux grossistes, aux personnes habilitées à prescrire, à délivrer ou à administrer des médicaments ainsi qu'aux institutions dans lesquelles ont

lieu la prescription, la délivrance ou l'administration de médicaments. Toutefois, cette interdiction ne s'applique ni aux primes ou avantages de valeur négligeable et qui ont trait à l'exercice de l'art médical, ni à l'invitation et à la prise en charge des frais de participation, y compris l'hospitalité, des personnes physiques pour une manifestation scientifique, pourvu que celle-ci réponde à une série de conditions limitatives. Il faut savoir que cette loi change la donne habituelle puisqu'elle est sous la responsabilité de l'Agence Fédérale du Médicament, qui peut détecter les comportements abusifs et les sanctionner. Disons qu'il ne suffit plus de plaider la distraction — « Ah, je ne savais pas... » — pour passer entre les mailles du filet !

Vous évoquiez des conditions limitatives. Quelles sont-elles ?

Dr MÉGANCK : La principale limitation concerne l'organisation des manifestations scientifiques comportant au moins une nuitée, pour laquelle l'autorisation de sponsoring par l'industrie pharmaceutique doit faire l'objet d'une demande de visa préalable. Celui-ci ne peut être attribué que par une commission agréée par le Ministre. Cette commission existe : il s'agit de la plateforme déontologique Mdéon, qui regroupe des représentants des médecins, des syndicats médicaux, des sociétés scientifiques — la SSMG en fait partie —, des représentants du GBS, des pharmaciens, de l'industrie pharmaceutique. Cette obligation de demander un visa pose quelques problèmes.

Il est bien entendu que l'organisateur d'une manifestation avec nuitée(s), s'il souhaite du sponsoring, doit introduire cette demande de visa. Le ou les sponsors doivent le faire aussi. Il est maintenant possible d'introduire une demande groupée. En principe, les sociétés qui n'auraient pas demandé de visa pour une telle manifestation ne sont pas dispensées de vérifier que leur(s) partenaire(s) sponsor(s) en a (ont) demandé une. On sait qu'un certain nombre de sociétés n'ont pas sollicité l'accord de Mdéon. Sans doute n'étaient-elles pas au courant de la loi ou ne l'avaient-elles pas bien comprise. Il faut savoir que tôt ou tard, l'Agence Fédérale du Médicament exercera son droit de contrôle. En clair, cela veut dire que le médecin qui se fait inviter par une firme ou l'autre à participer à un congrès comportant une nuitée se doit de vérifier si cette manifestation a reçu un visa.

Un médecin averti en vaut deux...

Dr MÉGANCK : Un autre problème concerne l'interprétation, à mon sens abusive, du terme « nuitée ». Actuellement, sont considérées comme manifestations avec nuitées tout congrès de plus d'un jour, qu'il y ait ou non hébergement. Pour moi, un programme scientifique trop touffu pour être donné sur une seule journée et dont les cours sont répartis sur plusieurs jours, avec des participants qui rentrent chez eux le soir, ce n'est pas une manifestation comportant une ou plusieurs nuitées et je ne comprends pas pourquoi il faut demander un visa ! Par contre, je comprends tout à fait que l'on vérifie si les hébergements organisés ne camouflent pas un week-end de loisir. Le conseil d'administration de Mdéon et moi-même avons introduit une demande pour qu'on modifie cette décision, mais apparemment l'Agence Fédérale du Médicament ne veut pas en démordre. C'est actuellement le seul point d'ombre. La SSMG a toujours défendu le respect de la déontologie entre elle et ses partenaires pharmaceutiques, et elle soutient pleinement le fonctionnement du conseil d'administration et de la structure Mdéon. Mon seul regret réside dans cette application bien trop sévère de la loi.

L. Jottard

Lorsque les cours sont répartis sur plusieurs jours, comme les Entretiens de la SSMG, avec des participants qui rentrent chez eux le soir, ce n'est pas une manifestation comportant une ou plusieurs nuitées.



Grande Journée de Namur

HÉMATOLOGIE



Une Grande Journée (ici une table ronde lors d'une Grande Journée à Ste-Ode) est le résultat du travail de tout une équipe. Pour ce 19 janvier 2008, c'est la commission régionale de Namur de la SSMG représentée par le Dr Bernard LALOYAUX qui nous a concocté ce programme.

d'offrir une après-midi agréable et scientifique sur l'hématologie.

L. Jottard

GJ SSMG/ECU-UCL DU 12/01/2008

DÉTAILS PRATIQUES

Cet après-midi se déroulera le **samedi 12 janvier** à Dampremy.

Lieu : CEME (Charleroi Espace Meeting) à Dampremy

Présidents de séance : Drs J-P ROCHET, SSMG et Pr L. VANDERBECK (ECU-UCL)

HORAIRE ET PROGRAMME

- 12h00** Accueil et inscriptions
- 13h00** Marqueurs du cancer de la prostate
Orateur : Dr A. STAINIER, Urologue, Clin. Univ. de Mont-Godinne
- 13h30** Principes et indications des examens en génétique médicale
Orateur : Dr I. MAYSTADT, Généticienne, Institut de Pathologie et Génétique, Gosselies
- 14h10** Vidéocapsule endoscopique
Orateur : Dr Th. de RONDE, Gastroentérologue, Clin. Univ. de Mont-Godinne
- 14h40** Pause-café
- 15h10** Actualités thérapeutiques
Orateur : Pr J-M. MALOTEUX, Neuropsychiatre, UCL – Clin. univ. St Luc, Bruxelles
- 15h50** Les anti-TNF en rhumatologie et en gastro-entérologie
Orateurs : Dr P. DUREZ, Rhumatologue, Clin. univ. St Luc, Bruxelles et Pr M. MELANGE, Gastro-entérologue, UCL – Clin. univ. de Mont Godinne
- 16h30** La chirurgie de l'obésité
Orateur : Dr F. TERRY, Chirurgien, Clin. Univ. de Mont Godinne
- 17h00** Conclusions

INSCRIPTIONS

L'inscription à cette Grande Journée est souhaitée.

Inscriptions préalables : gratuit pour les membres SSMG – 8 € pour les non-membres, à verser sur le compte SSMG 001-3120481-67 avec la mention "GJ 12/01/2008".

Proposer sujets pointus et réactualisation de connaissances plus classiques, trouver un équilibre entre les institutions de la région et les universités du pays, entre les généralistes et les universitaires, ce sont les préoccupations de la commission de Namur quand elle nous concocte sa Grande Journée. Avec, en prime, cette année, un sujet qui n'avait plus été abordé depuis longtemps à Namur : l'hématologie. Le Docteur LALOYAUX nous commente le programme des cours.

DÉTAILS PRATIQUES

Cet après-midi se déroulera le **samedi 19 janvier** à Gembloux.

Lieu : Amphithéâtre Léopold Senghor, Faculté agronomique de Gembloux

Président de séance : Dr B. LALOYAUX, SSMG

Directeur des cours : Dr S. DERSAN, SSMG

HORAIRE ET PROGRAMME

- 12h00** Accueil et inscriptions
- 13h00** Hématologie de la personne âgée (y compris les myélodysplasies)
Orateur : Prof. Dominique BRON (ULB – Institut BORDET)
- 13h50** Hémostase (thrombophilies-hémophilies)
Orateur : Dr Valérie MATHIEUX (Sainte-Elisabeth Namur)
- 14h40** Métabolisme du fer (pathologies, nouveaux traitements)
Orateur : Dr J-Ph. HERMANNE (CHR Namur)
- 15h30** Pause-café
- 16h00** Hématologie au quotidien (monocytose – anomalies des GB – pic monoclonal – tr. immunitaire et infections récidivantes...)
Orateur : Dr Luc MONTFORT (Saint-Luc à Bouge)
- 16h50** Thérapeutiques d'aujourd'hui et de demain
Orateur : Prof. André BOLLY (UCL – Mont-Godinne)
- 17h40** Conclusions

INSCRIPTIONS

L'inscription à cette Grande Journée est souhaitée.

Inscriptions préalables : gratuit pour les membres SSMG – 8 € pour les non-membres, à verser sur le compte SSMG 001-3120481-67 avec la mention "GJ 19/01/2008".

Comment la journée sera-t-elle articulée ?

Dr LALOYAUX : Nous avons toujours considéré que les Grandes Journées devaient proposer une actualisation de nos connaissances et une remise à niveau de connaissances plus classiques. De plus, nous n'avons plus parlé d'hématologie depuis un certain temps. Dans ce cadre-là, nous programmons des sujets tout à fait classiques, comme le métabolisme du fer. Des nouveautés sont apparues dans le domaine, comme par exemple les fers faiblement dosés dont on dit qu'ils sont mieux tolérés. Sont-ils pour autant réellement efficaces ?

Il est également intéressant de revoir nos connaissances de base au sujet de l'hémostase. Il s'agit d'un problème fréquent : quel médecin n'est pas confronté aux embolies pulmonaires, aux problèmes de plaquettes, de pilule, aux thrombo-phlébites ! De plus, l'hémostase était le dernier chapitre de l'hématologie, celui qu'on étudiait en vitesse, qui nous cassait un peu les pieds et dont nous avons sans doute oublié beaucoup de choses.

Avec l'exposé sur l'hématologie au quotidien, nous évoquons toutes ces « bêtises », ces soucis que nous rencontrons quotidiennement. Certaines connaissances ont évolué, comme l'attitude face à un pic monoclonal, et c'est toujours intéressant de revoir sa position. Nous aborderons ensuite l'hématologie de la personne âgée, sujet qui sera l'occasion d'entamer une réflexion éthique et économique. Puisque nous avons des traitements qui sont aussi actifs, aussi agressifs, aussi coûteux, jusqu'où faut-il aller chez les personnes âgées qui présentent souvent des problèmes myélodysplasiques de leucémie lymphoïde chronique ?

Enfin, le Professeur BOLLY traitera d'un sujet très pointu et nous parlera des nouveaux traitements dans les problèmes myéloprolifératifs. Voilà, j'espère, de quoi satisfaire tout le monde.

L'équilibre est une de vos priorités ?

Dr LALOYAUX : Oui, certainement. Nous essayons de proposer des sujets pointus et d'autres, classiques. Nous concilions orateurs locaux, qui s'occupent des problèmes quotidiens des généralistes, et orateurs universitaires. Nous aimons impliquer les différentes cliniques namuroises et les services d'hématologie des trois universités du pays. Tout cela en vue



jeudi 10 janvier 2008
20 h 30-22 h 30

Où: Namur
Sujet: Urgent: la garde meurt •
Pr Jean-Bernard GILLET
Org.: G.O. de Namur
Rens.: **Dr Bernard LALOYAX**
081 30 54 44

samedi 12 janvier 2008
17 h 00-19 h 00

Où: Namur
Sujet: Numerus clausus: un mal
nécessaire ?? Traitement
substitutif hormonal de la
ménopause/Chirurgie esthétique
et reconstructive:
évolution, perspectives
Org.: G.O. UMENAM
Rens.: **Dr Dominique HUBERT**
081 56 05 59

jeudi 17 janvier 2008
20 h 30-22 h 30

Où: Wégimont
Sujet: La douleur de l'enfant: la
reconnaître, l'évaluer, la traiter •
Dr Aurore DARON
Org.: G.O. Groupement des Gén. de
Soumagne et environs
Rens.: **Dr Christian DESPLANQUE**
04 377 28 74

mardi 22 janvier 2008
20 h 45-22 h 45

Où: Philippeville
Sujet: Nouveaux traitements en ostéo-
porose: aspects pratiques •
Pr Yves BOUTSEN
Org.: G.O. Union Médicale
Philippevillaine
Rens.: **Dr Bernard LECOMTE**
060 34 43 25

Groupes ouverts

MANIFESTATIONS SSMG 2007-2008

12 janvier 2008 à Dampremy

Grande Journée "Nouveautés diagnostiques & thérapeutiques"

Organisée par l'ECU-UCL et la Commission de Charleroi

19 janvier 2008 à Gembloux

Grande Journée "Hématologie"

Organisée par la Commission de Namur

23 février 2008 à Bruxelles

Grande Journée "Nutrition (2^e partie)"

Organisée par la Commission de Bruxelles

du 26 avril au 3 mai 2008

Semaine à l'Étranger

Organisée par l'Institut de Formation Continue

<http://www.ssmg.be>

L'ECU-UCL et la SSMG organisent une Grande Journée sur le thème

NOUVEAUTÉS DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES

le samedi 12 janvier 2008 à Dampremy

Lieu: CEME (Charleroi Espace Meeting) à Dampremy

Coordinateur: Dr J-M. LEDOUX, SSMG, Pr D. PESTIAUX et M. MELANGE, ECU-UCL

Horaires et programme: voir page 457

Inscriptions: L'inscription à cette Grande Journée est souhaitée.

Inscriptions préalables: gratuit pour les membres SSMG, 8 € pour les non-membres,
à verser sur le compte SSMG 001-3120481-67 avec la mention "GJ 12/01/2008".

La SSMG organise une Grande Journée sur le thème

HÉMATOLOGIE

le samedi 19 janvier 2008 à Gembloux

Lieu: Amphithéâtre Léopold Senghor, Faculté agronomique de Gembloux

Président de séance: Dr Bernard LALOYAX, SSMG

Directeur des cours: Dr Sebahat DERSAN, SSMG

Horaires et programme: voir page 457

Inscriptions: L'inscription à cette Grande Journée est souhaitée.

Inscriptions préalables: gratuit pour les membres SSMG, 8 € pour les non-membres,
à verser sur le compte SSMG 001-3120481-67 avec la mention "GJ 19/01/2008".

La SSMG organise une Grande Journée sur le thème

NUTRITION (2^e PARTIE)

le samedi 23 février 2008 à Bruxelles

Lieu: UCL en Woluwe, auditorium central F

Coordinateur: Dr Th. ORBAN, SSMG

Horaires et programme: voir prochaine revue ou <http://www.ssmg.be> (rubrique "Agenda")

Inscriptions: L'inscription à cette Grande Journée est souhaitée.

Inscriptions préalables: gratuit pour les membres SSMG, 8 € pour les non-membres,
à verser sur le compte SSMG 001-3120481-67 avec la mention "GJ 23/02/2008".

La SSMG organise sa

SEMAINE À L'ÉTRANGER

du samedi 26 avril

au samedi 3 mai 2008 à Agadir

Lieu: Hôtel Amadil Beach****, Agadir, Maroc

Coordinateur: Dr P. CANIVET, SSMG

**Programme, tarif et
bulletin d'inscription:** voir page 461



© Pierre Poncelet

Semaine à l'étranger 2008

AGADIR (MAROC) DU 26 AVRIL AU 3 MAI 2008

Notre prochaine Semaine aura lieu du 26 avril au 3 mai 2008, au Maroc à AGADIR. L'hôtel choisi est L'AMADIL BEACH****, les pieds dans l'eau sur la splendide plage de sable fin. Nous y avons négocié pour la SSMG une formule «all inclusive». Agadir est la station balnéaire la plus importante de la côte atlantique du Maroc, en bordure d'une large baie ourlée de 7 km de belles plages. Elle constitue aussi un point de départ pour d'innombrables et magnifiques excursions jusqu'aux gorges de montagnes et aux oasis du désert, aux petits ports de pêche et aux villages berbères. Le plus important reste bien entendu notre programme que vous découvrirez ci-contre et qui fait une fois de plus la part belle aux préoccupations des médecins généralistes en effectuant un tour d'horizon de notre pratique quotidienne. L'accréditation est demandée pour 20 CP dont au moins 3 en éthique et économie (rubrique 6) ce qui est suffisant pour votre accréditation d'une année. Le secrétariat de la SSMG se tient à votre disposition, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 au 02 533 09 84, pour répondre aux questions pratiques que vous pourriez vous poser.

Pierre CANIVET, Président
de l'Institut de Formation Continue

PROGRAMME SCIENTIFIQUE**ATELIERS**

- Conseil génétique et médecine générale**
Dr Yves GILLEROT – IPG Gosselies
- Sutures et petite chirurgie**
Dr Patrice LEJUSTE – clin. Ste Elisabeth Namur
- Taping cheville-poignet-coude**
Pr Jean-Michel CRIELAARD – ULG
- Diététique pratique – régimes en rapport avec les pathologies**
M^{me} Laurence DIEU – diététicienne Mons
- Les tendinites – infiltrations**
Dr Kathleen HUTSEBAUT –
Hôp. IRIS Etterbeek/Ixelles
- Les allergies alimentaires**
Pr Bernard KENNES – CHU Vésale – ULB
- Les maladies inflammatoires du tube digestif**
Prof. Michel MELANGE – UCL Mont Godinne
- Cas cliniques de dermatologie**
Dr Jacques DECROIX – Mouscron

COURS MAGISTRAUX

- Maladies génétiques en médecine générale – les cellules souches**
Dr Yves GILLEROT
- La chirurgie maxillo-faciale**
Dr Patrice LEJUSTE
- Les lésions les plus courantes chez le sportif amateur**
Pr Jean-Michel CRIELAARD
- La nutrition de l'enfant et de l'adolescent**
M^{me} Laurence DIEU
- Les traitements de l'épaule**
Dr Kathleen HUTSEBAUT
- L'approche du patient gériatrique**
Pr Bernard KENNES
- Actualité dans les cancers digestifs**
Pr Michel MELANGE
- Expression dermatologique des cancers**
Dr Jacques DECROIX

**BULLETIN D'INSCRIPTION SEMAINE À L'ÉTRANGER 2008
À AGADIR (MAROC) DU 26 AVRIL AU 3 MAI 2008****À ENVOYER OU À FAXER À**

SSMG, RUE DE SUISSE 8, B-1060 BRUXELLES • FAX: 02 533 09 90

NOM
Prénom
Rue n°
Code Postal Localité
Tél. Membre SSMG n°

Accompagnants: nom (de jeune fille),
prénom (+ date de naissance pour les enfants)
.....
.....

TARIF

Avion, transfert et séjour en ALL INCLUSIVE
(sous réserve d'augmentation fuel et taxes)

I. CONGRESSISTE**Membre SSMG**

... x 1275 € (en chambre double)

NON-membre SSMG

... x 1410 € (en chambre double)

Supplément single

(obligatoire pour les personnes s'inscrivant seules)

141 €

II. ACCOMPAGNANTS

... x 0 € moins de 2 ans: gratuit

... x 1145 € à partir de 12 ans (2^e lit d'une ch. double)

Pour les enfants de 2 à moins de 12 ans, veuillez contacter la SSMG.

III. ASSURANCES (FACULTATIVES)*

– Assurance annulation: 4,5% du total: €

– Annulation + bagage + assistance: 6% du total €

* Biffer la/les mention(s) inutile(s)

TOTAL: €

Inscription à confirmer par le versement d'un acompte de 30%,
soit la somme (à arrondir svp) de €
sur le compte 001-3142230-88 avec la mention "acompte Semaine 2008".

Facturation à établir au nom de:
.....

Date

Signature



CONCOURS PRÉTESTS

Chers lecteurs,

Depuis le mois de janvier 2007, les réponses aux prétests ne sont publiées que dans le numéro suivant. Ces prétests deviennent en effet désormais l'objet d'un concours. Les lecteurs qui souhaitent participer sont invités à renvoyer leurs réponses à l'aide du bulletin de participation ci-dessous. Le lecteur qui en fin d'année aura renvoyé un maximum de réponses exactes remportera une place gratuite à la Semaine à l'étranger organisée par la SSMG l'année suivante.

RÉPONSES AUX PRÉTESTS REVUE 247

Réponses prétest 247-1: 1. Faux – 2. Faux – 3. Faux

Réponses prétest 247-2: 1. Vrai – 2. Faux – 3. Faux

BULLETIN RÉPONSE

Nom:

Prénom:

Adresse:

N° Inami:

Réponse au prétest 248-1:

1: Vrai – Faux

2: Vrai – Faux

3: Vrai – Faux

Réponse au prétest 248-2

1: Vrai – Faux

2: Vrai – Faux

3: Vrai – Faux

Entourez la mention "vrai" ou "faux" correcte.

Les réponses sont à renvoyer avant le 31 janvier 2008 à Elide Montesi, Concours RMG 248, rue Ste Anne 15, 5060 Sambreville ou par mail à elide.montesi@ssmg.be